adil de l'Yonne avec France Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

ADIL 89 - ECFR / Secrétaires de mairies : missions et échanges

21/05/2026

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

Sommaire

- **Rôle et missions de l'ADIL 89**
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

Rôle et missions de l'ADIL 89

- Créées à l'initiative du Département et de l'État, les **Agences Départementales d'Information sur le Logement** (ADIL), associations loi 1901, sont **agréées** dans le cadre de l'article L.366-1 du CCH (Code la construction et de l'habitation), qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public

- L'ADIL de l'Yonne a été créée en **1977**

- Une **intervention gratuite pour les usagers, neutre et indépendante**

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Rôle et missions de l'ADIL 89

Service juridique

- **Qui :** 3 juristes
- **Quoi :** Infos / conseils / orientation sur toutes les problématiques juridiques, fiscales et financières liées au logement
- **Où :** Couverture de l'ensemble du département de l'Yonne

78 financeurs
(voir rapport d'activités ADIL 89)

Espace Conseil France Rénov'

- **Qui :** 6 conseillers France Rénov'
- **Quoi :** Animations / infos / conseils / orientation sur la rénovation de l'habitat, tous profils de particuliers, toutes thématiques
- **Où :** Territoire du Pacte Mutualisé de l'Yonne (9 EPCI)

10 financeurs
(voir Pacte Mutualisé de l'Yonne)

Service Conseil Maison de l'Habitat du Jovinien

- **Qui :** 1 conseillère France Rénov'
- **Quoi :** infos / conseils / orientation sur la rénovation de l'habitat, tous profils de particuliers, toutes thématiques
- **Où :** Territoire de la CC du Jovinien

1 financeur (CCJ)
(voir Pacte Territorial Jovinien)

Service social logement non-décent

- **Qui :** 1 CESF
- **Quoi :** Médiation sociale entre bailleur et locataire dans les situations de logement non décent
- **Où :** tout le département de l'Yonne, sauf les communes en conventionnement direct CAF

1 financeur (CAF 89)
(voir rapport d'activités ADIL 89)

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Rôle et missions de l'ADIL 89

Service juridique

Didier GANIER

Directeur

Magali MAYEL

Miguel SALDANA

Chloé TISON

Espace Conseil France Rénov'

Yann LHÉLIAS

Coordinateur

Adrien LECOMPTE

Julien SOUDANT

Romain BOUILLET

Pascal AUBER

Marion DELALANDE

Service Conseil Maison de l'Habitat du Jovinien

Manon VENTURA

Service social logement non-décent

Pascale DUMONT

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- **Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)**
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

Focus service juridique : public éligible

- **Public éligible :**
  - L'ensemble du département de l'Yonne (lieu d'implantation géographique du logement faisant l'objet de l'appel)
  - Publics locataires et propriétaires, copropriétés, communes, résidences principales ou secondaires, …

Focus service juridique : le droit de la location

- **Rapports locataires-propriétaires**
  - Secteur privé (meublé, non meublé)
  - Secteur logement social (APL/AL)
  - Logements communaux
  - Baux d'habitation, professionnels
  - L'information des demandeurs de logements sociaux
  - L'accès au logement et le maintien des ménages en difficulté (prévention des expulsions)
  - Habitat dégradé

Définition de la problématique juridique par des questions pertinentes pour apporter le bon conseil

Focus service juridique : le droit immobilier

- Relations avec les professionnels (Notaires, Huissiers, Agents immobiliers, Constructeurs, Architectes…)
- Contrats de vente, de construction de maison individuelle, d'entreprise…
- Droit de la Copropriété
- Urbanisme, Lotissement...
- Relations de voisinage
- Qualité de l'habitat (diagnostics immobiliers …)
- Démarchage abusif

Information préventive en matière immobilière/contractuelle, les bonnes démarches en cas de litige

Focus service juridique : financement et fiscalité

- *Accession à la propriété*
  - **Études financières personnalisées (logiciel dédié)**
  - **Contrat de prêt, assurances**
  - **Garanties…**
- *Investissement locatif et défiscalisation*
  - **Logiciel dédié**
  - **Fiscalité immobilière**

Une étude neutre, gratuite et globale d'un projet immobilier et de son financement

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- **Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)**
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

Focus service social : médiation logement non décent

- Depuis le début de l'année 2021, dans le cadre d'une convention partenariale avec la **CAF de l'Yonne**, une **conseillère en économie sociale et familiale** recrutée par l'ADIL 89, intervient dans l'accompagnement des locataires et propriétaires en litige du fait de la non-décence de leur logement (action de médiation, d'organisation des contrôles des logements…).

- Publics éligibles :
  - Parc locatif privé (locataires ou propriétaires) inscrit.e.s à la CAF
  - L'ensemble du département de l'Yonne, excepté les communes en conventionnement direct avec la CAF (Auxerre, Avallon, Chablis, Charny Orée de Puisaye, Joigny, Migennes, Paron, Pont-sur-Yonne, Saint-Clément, Saint-Florentin, Saint-Julien-du-Sault, Sens, Tonnerre, Villeneuve-la-Guyard, Villeneuve-l'Archevêque)

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- **Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'**
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Focus service Espace Conseil France Rénov'

Un service public gratuit, neutre et indépendant

Un guichet unique pour conseiller les icaunais dans leur projet de rénovation de l'habitat

Focus service Espace Conseil France Rénov'

Rappel de contexte

- **Objectif de créer une porte d'entrée unique des ménages pour tous les parcours de rénovation de l'habitat :**
  - Toutes thématiques : rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, et lutte contre l'habitat indigne
  - Tous publics : propriétaires occupants, bailleurs, copropriétés
  - Habitat privé uniquement (pas de bailleurs sociaux, ni de bâtiment tertiaire)
- **Depuis le 1er janvier 2025 : Cofinancement du service par l'ANAH + collectivités locales (EPCI), via une convention appelée le « *Pacte Territorial* »**
- L'intervention de l'ECFR dépend donc de la commune sur laquelle est située le projet de travaux

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Focus service Espace Conseil France Rénov'

Zone couverte dans le département 89

- Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois
- Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
- Communauté de Communes de la Puisaye-Forterre
- Communauté de Communes Yonne Nord
- Communauté de Communes d'Avallon, Vézelay, Morvan
- Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne
- Communauté de Communes de Chablis, Villages et Terroirs
- Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne
- Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne

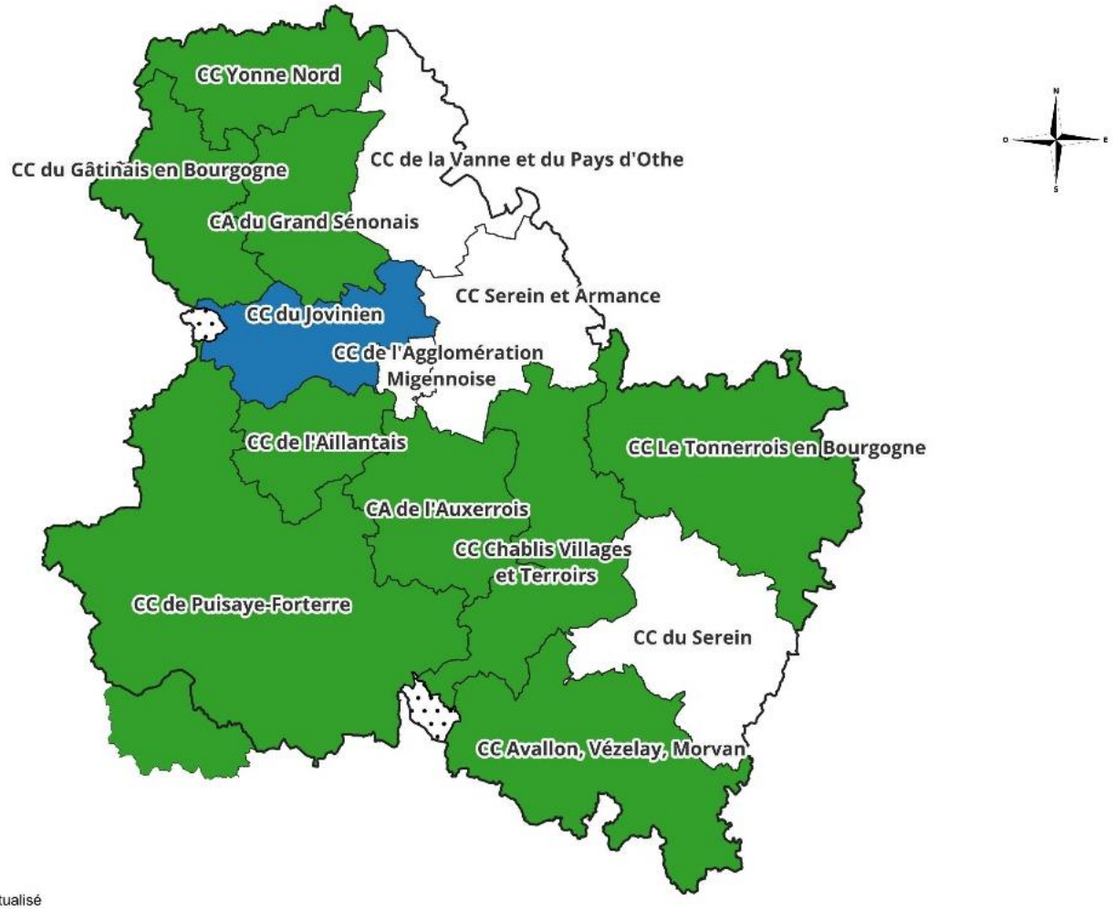

adil de l'Yonne avec France Rénov' — Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Focus service Espace Conseil France Rénov'

Zone couverte dans le département 89

On considérera la commune du projet,
pas le lieu de résidence de l'usager

16 lieux de permanences sur tout le territoire d'intervention (calendriers sur le site de l'ADIL 89)

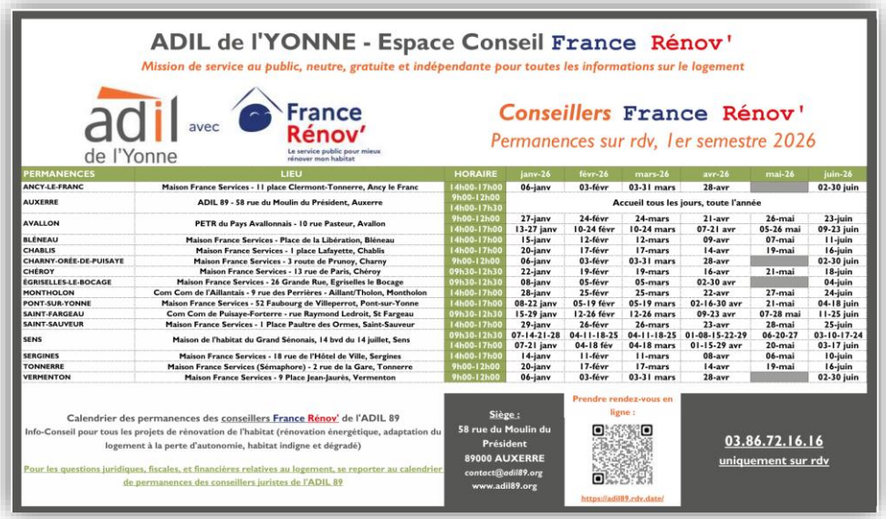

ADIL de l'YONNE - Espace Conseil France Rénov'

Mission de service au public, neutre, gratuite et indépendante pour toutes les informations sur le logement

adil de l'Yonne avec France Rénov' — Le service public pour mieux rénover mon habitat

Conseillers France Rénov'
Permanences sur rdv, 1er semestre 2026

PERMANENCES	LIEU	HORAIRE	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26
ANCY-LE-FRANC	Maison France Services - 11 place Clermont-Tonnerre, Ancy le Franc	14h00-17h00	06-janv	03-févr	03-31 mars	28-avr		02-30 juin
AUXERRE	ADIL 89 - 58 rue du Moulin du Président, Auxerre	9h00-12h00 14h00-17h30	Accueil tous les jours, toute l'année					
AVALLON	PETR du Pays Avallonnais - 10 rue Pasteur, Avallon	9h00-12h00	27-janv	24-févr	24-mars	21-avr	26-mai	23-juin
		14h00-17h00	13-27 janv	10-24 févr	10-24 mars	07-21 avr	05-26 mai	09-23 juin
BLÉNEAU	Maison France Services - Place de la Libération, Bléneau	14h00-17h00	15-janv	12-févr	12-mars	09-avr	07-mai	11-juin
CHABLIS	Maison France Services - 1 place Lafayette, Chablis	14h00-17h00	20-janv	17-févr	17-mars	14-avr	19-mai	16-juin
CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE	Maison France Services - 3 route de Prunoy, Charny	9h00-12h00	06-janv	03-févr	03-31 mars	28-avr		02-30 juin
CHÉROY	Maison France Services - 13 rue de Paris, Chéroy	09h30-12h30	22-janv	19-févr	19-mars	16-avr	21-mai	18-juin
EGRISELLES-LE-BOCAGE	Maison France Services - 26 Grande Rue, Egriselles le Bocage	09h30-12h30	08-janv	05-févr	05-mars	02-30 avr		04-juin
MONTHOLON	Com Com de l'Aillantais - 9 rue des Perrières - Aillant/Tholon, Montholon	14h00-17h00	28-janv	25-févr	25-mars	22-avr	27-mai	24-juin
PONT-SUR-YONNE	Maison France Services - 52 Faubourg de Villeperrot, Pont-sur-Yonne	14h00-17h00	08-22 janv	05-19 févr	05-19 mars	02-16-30 avr	21-mai	04-18 juin
SAINT-FARGEAU	Com Com de Puisaye-Forterre - rue Raymond Ledroit, St Fargeau	09h30-12h30	15-29 janv	12-26 févr	12-26 mars	09-23 avr	07-28 mai	11-25 juin
SAINT-SAUVEUR	Maison France Services - 1 Place Paultre des Ormes, Saint-Sauveur	14h00-17h00	29-janv	26-févr	26-mars	23-avr	28-mai	25-juin
SENS	Maison de l'habitat du Grand Sénonais, 14 bvd du 14 juillet, Sens	09h30-12h30	07-14-21-28	04-11-18-25	04-11-18-25	01-08-15-22-29	06-20-27	03-10-17-24
		14h00-17h00	07-21 janv	04-18 fév	04-18 mars	01-15-29 avr	20-mai	03-17 juin
SERGINES	Maison France Services - 18 rue de l'Hôtel de Ville, Sergines	14h00-17h00	14-janv	11-févr	11-mars	08-avr	06-mai	10-juin
TONNERRE	Maison France Services (Sémaphore) - 2 rue de la Gare, Tonnerre	9h00-12h00	20-janv	17-févr	17-mars	14-avr	19-mai	16-juin
VERMENTON	Maison France Services - 9 Place Jean-jaurès, Vermenton	9h00-12h00	06-janv	03-févr	03-31 mars	28-avr		02-30 juin

Calendrier des permanences des conseillers France Rénov' de l'ADIL 89
Info-Conseil pour tous les projets de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, habitat indigne et dégradé)

Pour les questions juridiques, fiscales, et financières relatives au logement, se reporter au calendrier de permanences des conseillers juristes de l'ADIL 89

Siège :
58 rue du Moulin du Président
89000 AUXERRE
contact@adil89.org
www.adil89.org

Prendre rendez-vous en ligne :
https://adil89.rdv.date/

03.86.72.16.16
uniquement sur rdv

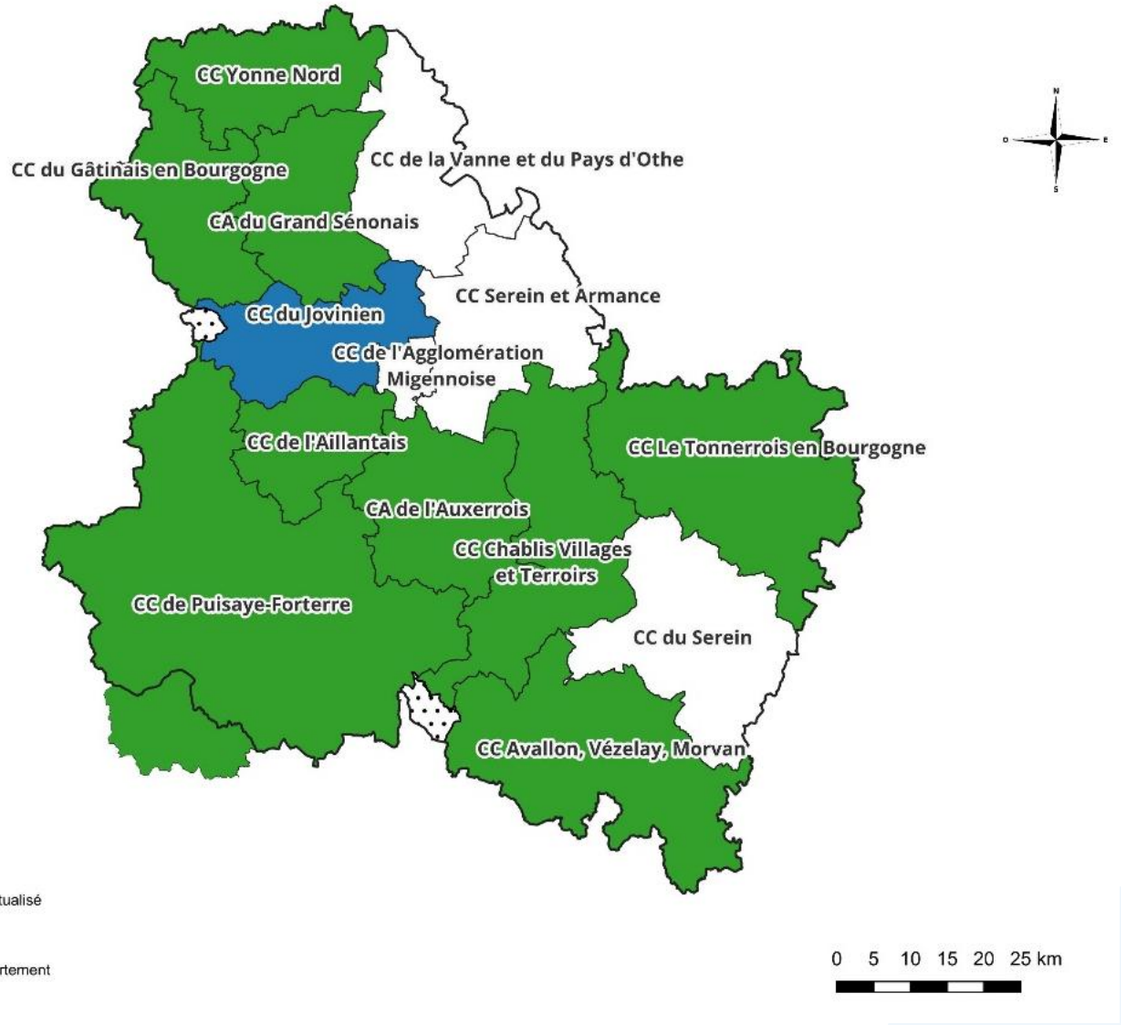

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Focus service Espace Conseil France Rénov'

Zone couverte dans le département 89

- **Les permanences sur le territoire de la Communauté de Communes Yonne Nord**
  - Conseillères juristes : à Villeneuve la Guyard généralement le dernier mercredi (matin)
  - Conseillers France Rénov' : à Pont sur Yonne et Sergines Généralement les trois premiers jeudis (après-midi)

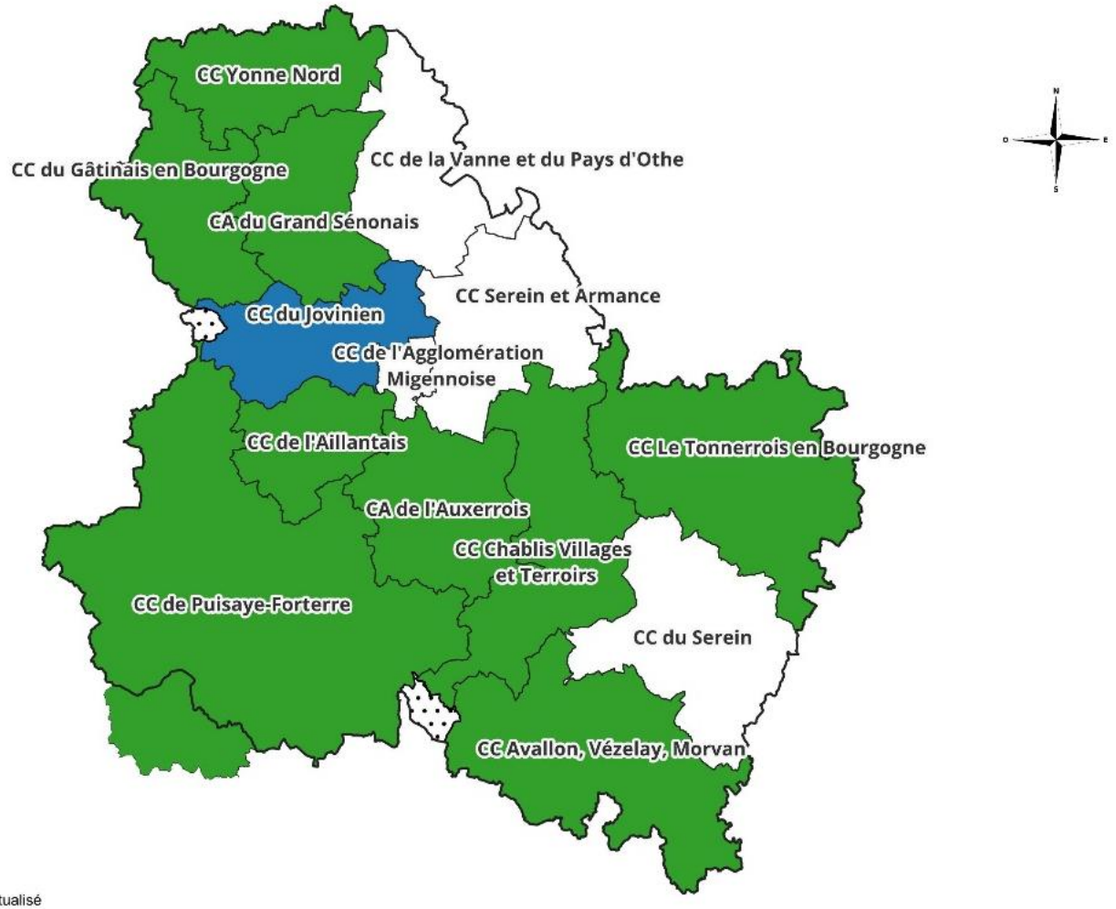

Le rôle du conseiller France Rénov'

- **ANIMER/COMMUNIQUER :** promotion de la rénovation de l'habitat privé auprès de tous les publics (ménages, professionnels, …) et à faire connaitre les dispositifs de soutiens existants (financements, accompagnements, …)
- **INFORMER/CONSEILLER/ORIENTER :**
  - Définition d'un programme de travaux et éviter les travaux inutiles ou peu performants
  - Contenu et informations nécessaires dans les devis et factures
  - Présentation des subventions, primes, financements, d'accompagnements et d'audit sur le territoire
  - Démarches administratives à réaliser (urbanisme, subventions, …)
  - Trouver les bons interlocuteurs (entreprises RGE, Accompagnateurs Rénov'…), et détecter les fraudes
- **THÉMATIQUES COUVERTES :** technique, financier, juridique, social, lutte contre la fraude

Focus service Espace Conseil France Rénov'

Les limites de la mission ECFR

- **Nous ne réalisons pas de missions du champ concurrentiel :**
  - Pas de prescription technique (audit, DPE, …)
  - Pas d'accompagnement au suivi de travaux ni montage de dossiers d'aides (= assistance à maitrise d'ouvrage)
  - Pas de visite sur site (hormis pour 15 copropriétés par an)
- **Les conseillers France Rénov' ne se substituent pas aux juristes de l'ADIL :**
  - Connaissances de base sur la non-décence, sans expertise juridique
  - Notions générales en copropriété, ou droit de la consommation, sans analyse juridique
- **Engagements contractuels** de **neutralité** (ex. : ni privilégier, ni dénigrer tel ou tel professionnel), et de **gratuité** pour l'usager, et sans égard pour les revenus du ménage

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- **Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé**
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

Procédures habitats dégradés

Contexte de l'habitat dégradé

- La vétusté, le mauvais entretien ou la dégradation d'un bâtiment peuvent représenter un danger sérieux pour ses occupants ou le voisinage
- En France métropolitaine, on estime qu'environ 420.000 logements du parc privé occupé entrent dans le champ de l'habitat indigne
- Le maire (ou le pdt d'intercommunalité en cas de transfert) joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'habitat indigne. Il est donc nécessaire qu'ils disposent d'une bonne connaissance des outils coercitifs et incitatifs à disposition
- La première prise de contact avec le propriétaire est une occasion importante pour :
  - Informer le propriétaire de ses obligations
  - Initier un dialogue constructif
  - Encourager une résolution à l'amiable, avant de mobiliser le coercitif

Procédures habitats dégradés

Les moyens d'agir sur l'habitat indigne

- L'action sur l'habitat indigne se fait en plusieurs étapes :
  - ***Repérer*** : outils d'aide au repérage (ZLV, …), ou sur le terrain par les acteurs (arpentage/visites)
  - ***Signaler*** : le signalement est une obligation légale (art. L.511-6 du CCH). Le signalement peut notamment se faire via les outils « *Signal Logement* » ou le numéro national « *info logement indigne* » : 0806 706 806 (ou 03.86.72.16.16 dans l'Yonne)
  - ***Qualifier*** : orientation suite à constatation (visite)
  - ***Traiter et résorber*** : plusieurs outils peuvent permettre d'y parvenir :
    - *Les moyens de police administrative du préfet et du maire*
    - *Les actions incitatives et financières : État, Anah, ANRU, ANCT, collectivités locales, OPAH-RU, PIG LHI…*
    - *Les outils d'aménagement : RHI, THIRORI, ORI, PNRQAD…*
    - *Les actions administratives et judiciaires concernant le logement non décent*

Procédures habitats dégradés

Signalement et visite : les outils de base et indispensables au traitement

L'obligation de signalement
(L. 511-6)

- Toute personne ayant connaissance de faits susceptibles de constituer des faits générateurs doit les signaler à l'autorité compétente
- Le cas échéant, l'autorité compétente met en œuvre ses pouvoirs de police

Le droit de visite
(L. 511-7)

- L'autorité compétente peut faire procéder à toutes les visites qui lui paraissent utiles pour évaluer les risques
- Limite si les lieux sont à usage partiel ou total d'habitation (entre 6h et 21h)
- Autorisation du juge judiciaire si :
  - L'occupant s'oppose à la visite
  - La personne ayant qualité pour autoriser l'accès aux lieux ne peut pas être contactée

La constatation des situations
(L. 511-8)

- L'hypothèse de l'insalubrité : rapport du directeur général de l'ARS ou du directeur du service communal d'hygiène et de santé, remis au préfet préalablement à l'adoption de l'arrêté de traitement de l'insalubrité
- Les autres hypothèses : rapport des services compétents ou de l'expert désigné

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Procédures habitats dégradés

Trouver la bonne procédure en fonction du désordre constaté

Détermination de l'origine du désordre

- Pouvoir de police **générale** (art. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT, L. 1311-4 du CSP)
  - ***Procédure police*** Les mesures doivent être motivées selon la situation (critère de proportionnalité)
    - Rappel de la réglementation (courrier simple)
    - Mise en demeure (propriétaire ou occupant – règles hygiène et RSD)
    - Arrêté municipal (préconisations de travaux, protection, évacuation, etc.)
- Cause **inhérente** à l'immeuble
  - Pouvoir de police **spéciale** (L. 2213-24 du CGCT et L. 511-2 CCH)
    - Procédure **ordinaire** de mise en sécurité ou d'insalubrité *(contradictoire)*
      - Défaut de solidité CCH L. 511-2,1°
      - Dysfonctionnement des équipements communs CCH L.511-2,2°
      - Risque entreposage matières explosives ou inflammables CCH L. 511-2, 3°
      - Insalubrité des art. L. 1331-22 et L. 1331-23 Code Santé Publique
    - Arrêté de mise en sécurité ordinaire (Travaux)
    - Procédure **d'urgence** de mise en sécurité *(pas contradictoire)*
      - Danger imminent (délai court pour réaliser des travaux visant à éliminer le danger imminent)

Compétence du préfet

Procédures habitats dégradés

Outils coercitifs : les polices administratives des maires

- **Police administrative** spéciale **unique** effective depuis le 1er janvier 2021, ayant pour objet de **protéger la sécurité et la santé des personnes** en remédiant aux situations suivantes :

Compétence selon le fait générateur (L. 511-4)

La sécurité	La santé
Le maire	Le préfet
- Les menaces de ruine des bâtiments ou édifices - Le fonctionnement défectueux des équipements communs d'un immeuble collectif - Les risques liés à l'entreposage de matières explosives ou inflammables sous réserve de la compétence du préfet (L. 512-20 code de l'environnement)	Les situations d'insalubrité

Vous rencontrez un problème dans votre logement ?

On vous accompagne en quelques clics.

Signal Logement

Vous avez **repéré** un ou des problèmes dans votre logement ?

Saisissez votre problème en quelques clics sur la plateforme Signal Logement.

Signal Logement **qualifie** votre problème et le renvoie vers la bonne administration.

Le service **adapté** reçoit votre signalement et vous accompagne.

https://signal-logement.beta.gouv.fr/

Sortir du mal logement c'est possible

avec Signal Logement

Signal Logement

État du bâtiment

Par exemple

- Les escaliers du bâtiment sont abîmés
- La toiture n'est pas en bon état
- Les façades du bâtiment ne sont pas en bon état

Espaces de vie

Par exemple

- Mon logement est en sous-sol
- Il n'y a pas de fenêtre dans mon salon ou ma salle à manger
- Les plafonds sont trop bas (moins de 2,20 mètres)

Propreté du logement

Par exemple

- Il y a des traces importantes de moisissures malgré l'entretien et l'aération de mon logement
- De l'eau s'infiltre dans mon logement
- Il y a des nuisibles dans mon appartement

Sécurité des occupants

Par exemple

- Les planchers sont dangereux
- L'installation du réseau de gaz a un problème
- Le bâtiment n'est pas sécurisé contre les chutes

Confort du logement

Par exemple

- Mon logement est mal isolé
- Le chauffage ne fonctionne pas bien
- Les installations électriques ne sont pas en bon état

Vie commune

Par exemple

- Le bruit extérieur est gênant
- L'usage des lieux n'est pas respecté
- Les déchets sont mal stockés

https://signal-logement.beta.gouv.fr/

<u>Attention !</u>
Signal Logement (anc. « Histologe ») est un **outil de gestion des signalements**.

Mais il n'est **pas un outil de traitement** administratif et réglementaire en tant que tel.

Le seul signalement ne suffit pas.

adil de l'Yonne avec France Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

oilhi

FICHE DE VISITE

visant à caractériser un logement dégradé à partir de constats visuels des désordres

Signalement Histologe n°	
Adresse du logement	N° (bis, ter) Rue : CP : Ville : Bât / Rés. : N° appartement :
Type d'habitat	☐ Maison individuelle ☐ Immeuble collectif
Date de la visite	
Date du rapport	
PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	
Rédacteur fiche	Nom Prénom Qualité Organisme
Autres personnes présentes	Nom Prénom Qualité Organisme
	Nom Prénom Qualité Organisme
OCCUPANTS DU LOGEMENT	
Occupant	Nom Prénom Téléphone Mail
Qualité	☐ Propriétaire-occupant ☐ Locataire ☐ Sous-locataire ☐ Logé gratuitement ☐ Sans Droit / ni Titre
Bénéficiaire d'allocation logement *Renseignez au moins la date de naissance ou le numéro d'allocataire*	☐ CAF ☐ MSA N° allocataire logement : Date de naissance :
Caractéristiques de la famille	Nombre total de personnes : dont adultes et enfants dont de moins de 6 ans ? ☐ OUI ☐NON Présence de femme(s) enceinte(s) : ☐ OUI ☐ NON
Recherche d'un autre logement	☐ OUI ☐ NON Numéro demande logement social (SNE, NUD) :
Congé de fin de bail exprimé	☐ OUI Date de fin de bail : ☐ NON

(vue partielle de la fiche de visite)

Documents et modèles

Recherche Filtrer

Toutes procédures

Premier contact propriétaire — Télécharger

Fiche de Visite (tous désordres) — Télécharger

Mise en sécurité ordinaire

Arrêté Ordinaire — Télécharger

Courrier Contradictoire Ordinaire — Télécharger

Courrier ABF (Ordinaire) — Télécharger

Mise en sécurité urgente

Courrier ABF (Urgent) — Télécharger

Arrêté Urgent — Télécharger

Mise en sécurité (autres documents)

Courrier Acceptation Délai — Télécharger

Guide Obligation Relogement — Télécharger

Astreinte — Télécharger

Rapport Visite Mise en sécurité — Télécharger

Courrier Expert Tribunal Administratif — Télécharger

Guide de calcul Astreinte — Télécharger

oilhi

https://oilhi.beta.gouv.fr/

Procédures habitats dégradés

Points de vigilance et procédures à adopter

- En résumé :
  - **Repérer** : exploitation de bases de données (ex. ZLV) complété par travail de terrain
  - **Signaler** : obligation légale de signalement + outil Signal Logement
  - **Qualifier** : Caractériser la nature du désordre par une visite sur place
  - **Traiter** :
    - En fonction de la visite, adopter le bon parcours réglementaire/juridique (outil OILHI)
    - Contacter les juristes de l'ADIL 89 pour vérifier les procédures employées (fond et forme)
    - L'ECFR peut compléter auprès du propriétaire sur les aides financières disponibles (« Ma Prime Logement Décent » par exemple) et les conseils aux travaux

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- **Actualités sur les aides financières**
- Lutte contre la fraude
- Back-office (transmission des contacts)

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Les aides financières 2026

Les aides financières ne sont pas que des **primes** ou **subventions**, ce sont également des **prêts** et d'autres dispositifs permettant de couvrir le besoin de **trésorerie** (avance du montant des aides entre le début et la fin du chantier)

Déductions fiscales

Primes énergie

Rénovation globale

Caisses de retraite

ANAH

Parcours accompagné

Eco-Prêt à Taux Zéro

TVA réduite à 5,5%

Procivis

Codal

Action logement

Aides locales

MaPrimeRénov'

Loc'Avantages

primes coup de pouce chauffage

Et d'autres encore !

Actualités sur les aides financières

Vrai / Faux sur les aides et la rénovation

- **« il n'y a plus d'aide financière »**

✕Faux

- Seule l'une des aides de l'Anah a été réaménagée en cours d'année 2025, et non supprimée (le « parcours accompagné »). Tout le reste est resté stable et inchangé sur tout 2025

- Le budget général de l'Anah est resté stable pour 2026 (4,3 Milliards d'€) par rapport à 2025

Actualités sur les aides financières

Vrai / Faux sur les aides et la rénovation

- **« il n'y a pas d'aide pour les revenus supérieurs »**
  (traduire : pour les catégories de ressources les plus élevées)

  ✗ Faux… ✓ et Vrai

  - **Faux**, car il existe des aides financières pour toutes les catégories de ressources :
    - Certificats d'économie d'énergie (CEE)
    - TVA réduite (5,5%)
    - Éco-prêt à taux zéro
    - Déductions fiscales pour les bailleurs
    - Etc…

  - **Vrai**, car les aides de l'ANAH sont mobilisables selon des plafonds de ressources. Certains dispositifs sont valables officiellement pour les revenus « supérieurs » mais les conditions sont peu intéressantes

Actualités sur les aides financières

Vrai / Faux sur les aides et la rénovation

- **« Ma maison est trop ancienne, on ne peut rien faire »**

✗ Faux

- Même un bâtiment ancien (construit avant 1945) peut être rénové de façon à moins consommer d'énergie
- Le tout est de le faire de la bonne manière
- On a toujours des solutions :
  - Travaux de performance énergétique (isolation, chauffage, etc…) : 50 à 60% d'économies
  - Travaux ponctuels que les ménages peuvent réaliser eux-mêmes (ventilation, combles perdus, etc…) : 20 à 30% d'économies
  - Meilleur réglage et usage des équipements (entretiens, écogestes, …) : 5 à 15% d'économies

Actualités sur les aides financières

Vrai / Faux sur les aides et la rénovation

- **« Les démarches administratives sont trop compliquées »**

✓ Vrai

- Pour optimiser son plan de financement, il faut généralement faire 3 à 4 dossiers d'aides : Ma Prime Rénov', certificats d'économie d'énergie, éco-prêt, prêt complémentaire, … en fonction du ménage et du projet
- C'est là qu'il faut montrer aux gens qu'ils ne sont pas seuls :
  - L'Espace Conseil France Rénov' pour commencer (sinon ils vont s'épuiser dans les mauvais parcours ou travaux)
  - L'Accompagnateur Rénov' pour avoir une bonne prescription technique sur place et monter les dossiers
  - Les mandataires et Maisons France Services pour le démarrage administratif et numérique

Actualités sur les aides financières 2026

L'écosystème des aides de l'ANAH

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte
UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur **france-renov.gouv.fr**

Ma Prime Logement Décent
Pour un logement digne et durable
UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur **france-renov.gouv.fr**

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète
UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur **france-renov.gouv.fr**

MaPrimeRénov' Copropriété
UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur **france-renov.gouv.fr**

Déclinaison parcours « geste par geste »

Déclinaison parcours « accompagné »

C'est ce seul parcours qui a été suspendu en 2025

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Actualités sur les aides financières 2026

Les 5 étapes du parcours de rénovation

1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître les aides auxquelles j'ai droit. Je trouve le conseiller le plus proche de chez moi sur le site france-renov.gouv.fr.

2

Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec **Mon Accompagnateur Rénov'** qui suit mon projet de A à Z.

2

Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un **AMO habilité autonomie.**

Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.

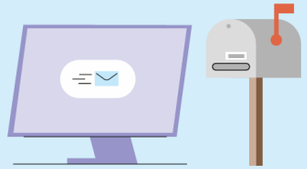

3

Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.

3

Je dépose ma demande d'aide avec mes devis réalisés par des artisans reconnus garants de l'environnement (RGE).

4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.

5

Je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Actualités sur les aides financières 2026

Accompagnateur Rénov' / AMO / MAR … Qu'est-ce que c'est ??

- **Avoir un professionnel à ses côtés pour monter son projet :**
  - **Technique** : réalisation d'un audit, conseil aux travaux
  - **Financier** : plan de financement avec tous les aides mobilisables
  - **Administratif** : assistance aux démarches de demandes d'aides et de sélection des devis
  - **Social** : précarité énergétique, habitat dégradé, adaptation du logement à la perte d'autonomie (savoir gérer les situations)

- **Prestation subventionnée par l'ANAH**

Actualités sur les aides financières 2026

Tableau des plafonds de ressources

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 363 €	22 259 €	31 185 €	supérieur à 31 185 €
2	25 393 €	32 553 €	45 842 €	supérieur à 45 842 €
3	30 540 €	39 148 €	55 196 €	supérieur à 55 196 €
4	35 676 €	45 735 €	64 550 €	supérieur à 64 550 €
5	40 835 €	52 348 €	73 907 €	supérieur à 73 907 €
par personne supplémentaire	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €

Actualités sur les aides financières 2026

Ma Prime Logement Décent
Pour un logement digne et durable
UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur france-renov.gouv.fr

Ma Prime Logement Décent

- **Pour les travaux de mise en sécurité et de décence des logements**
  - Exemples : la rénovation du réseau électrique et de gaz, le changement de la toiture ou encore le renforcement des fondations du logement.
  - Conditions d'éligibilité en fonction de multiples critères, dont le niveau de dégradation, statut du ménage, revenus, performance énergétique atteinte après travaux, … donc il faudra un accompagnement
  - Subvention de **60 à 90% sur 70.000€** de travaux éligibles (donc ≤ **63.000€** de subvention)
  - Pour les propriétaires occupants, bailleurs, et copropriétés

Actualités sur les aides financières 2026

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète
UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur **france-renov.gouv.fr**

Ma Prime Rénov'

- **Pour les travaux de rénovation énergétique**

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

→ Isolation

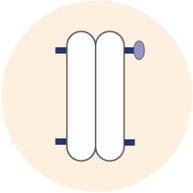

→ Changement du système de chauffage

→ Rénovation d'ampleur (isolation, chauffage et ventilation)

- Peut financer jusqu'à **80%** des travaux, sur un plafond de dépenses éligibles de **40.000€** (soit jusqu'à **32.000€** de subvention)
- Travaux d'isolation, de chauffage, d'eau chaude, de ventilation, de confort d'été, etc…
- Pour les propriétaires occupants, bailleurs, usufruitiers, indivisaires
- Deux versions possibles : le « **par geste** » pour des travaux ponctuels ;
  et le « **parcours accompagné** » pour les bouquets de travaux

Actualités sur les aides financières 2026

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

UNE AIDE DE L'ÉTAT
+ d'infos sur **france-renov.gouv.fr**

Ma Prime Adapt'

- **Pour les travaux relatifs à la perte d'autonomie**

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

→ Douche de plain-pied

→ Monte-escalier électrique

→ Volets roulants électriques

- Peut financer jusqu'à **50 à 70%** des travaux, sur un plafond de dépenses éligibles de **22.000€** (soit jusqu'à **15.400€** de subvention)
- Pour les propriétaires occupants, ou locataires du parc privé
  - En situation de **handicap**
  - Agées de **70 ans et plus**
  - De **60 à 69 ans sous condition de GIR** (GIR 1 à 6)

Actualités sur les aides financières 2026

MaPrimeAdapt' Ma vie change, mon logement s'adapte

UNE AIDE DE L'ÉTAT + d'infos sur france-renov.gouv.fr

Ma Prime Adapt'

- **Autres exemples de travaux financés par Ma Prime Adapt'**

ADAPTATION DE LA SALLE DE BAIN	ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT	AUTRES TRAVAUX Y COMPRIS EXTÉRIEURS
• Installation d'une douche de plain-pied en remplacement d'une baignoire ou d'une douche non adaptée • Rehaussement des toilettes • Pose de carrelage ou revêtement antidérapant • Pose de barres d'appui et mains courantes	• Création d'une rampe d'accès • Installation d'un monte-escalier • Installation d'un ascenseur • Installation d'un monte-personne ou plateforme élévatrice • Amélioration de la circulation intérieure, élargissement de passages • Aménagement d'une pièce	• Création d'une pièce supplémentaire (dans la limite de 20 m²) • Création d'une unité de vie • Installation de meubles pour personnes à mobilité réduite • Élargissement ou aménagement de parking • Aménagement du cheminement extérieur • Installation de volets roulants électriques • Motorisation de volets roulants • Autonomie et adaptation : autres besoins

Actualités sur les aides financières 2026

Un dernier mot : l'éco-prêt à taux zéro

- **Sans condition de ressource, permet d'emprunter jusqu'à 50.000€ remboursable sur 20 ans**
  - Un rapide calcul : Avec un prêt travaux classique à 4% d'intérêt :
    - 50.000€ de capital emprunté, durée 240 mois
    - = **23.000€** d'intérêts (coût du crédit)

  - L'éco-prêt à taux zéro permet d'étaler le remboursement sur une durée très longue et permet d'économiser sur le coût du financement du projet, souvent de façon plus intéressante que les subventions !

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- **Lutte contre la fraude**
- Back-office (transmission des contacts)

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Lutte contre la fraude

AVANT DE DIRE OUI · DEMANDEZ UN AUTRE AVIS · France Rénov'

- ✔ Soyez vigilants, les services publics ne démarchent jamais
- ✔ Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet
- ✔ Prenez le temps de comparer plusieurs devis
- ✔ Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ou fiscales
- ✔ Faites attention aux offres trop alléchantes

Une réno à 1€ c'est louche !

En cas de doute, adresser les particuliers à leur Espace Conseil France Rénov'

Lutte contre la fraude

Mieux vaut investir une bonne fois que réparer deux fois

Lutte contre la fraude

Rappel des bons réflexes à adopter

1. Envoyer le ménage vers l'Espace Conseil France Rénov' pour être conseillé sur son projet de travaux, les diagnostics, les aides et la recherche de professionnels locaux (RGE)
2. L'ANAH, l'ADEME, les Ministères, l'ADIL, les collectivités, ne démarchent jamais
3. Le démarchage téléphonique est interdit par la loi
4. Ne jamais renseigner ses coordonnées personnelles ni identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation (sauf sites officiels dont l'adresse se termine par « .gouv.fr »)
5. À domicile, ne rien signer lors de la première visite du professionnel. Faire des devis comparatifs. Utiliser le délai de rétractation de 14 jours en cas de signature précipitée
6. Sur un salon/foire, le consommateur ne bénéficie pas de droit de rétractation
7. Toujours attendre d'avoir la confirmation de l'attribution des aides demandées avant de signer le devis ou de faire débuter les travaux
8. Attention : certaines entreprises démarchent les mairies en se présentant comme partenaires « publics » (ex. « agréés ANAH », « partenaires EDF »…) et certaines communes relaient ces infos. Avant toute diffusion, consultez-nous pour éviter arnaques ou démarchages.

Sommaire

- Rôle et missions de l'ADIL 89
- Focus sur la mission historique de l'ADIL 89 (service juridique)
- Focus sur la mission médiation sur le logement non décent (service social)
- Focus sur le service Espace Conseil France Rénov'
- Point sur les procédures par les mairies en cas d'habitat dégradé
- Actualités sur les aides financières
- Lutte contre la fraude
- **Back-office (transmission des contacts)**

Back-office (transmission des contacts)

- **Plusieurs modes de transmission des contacts sont possibles :**
  - Formulaire de prise de rendez-vous en ligne sur l'une de nos permanences
  - Formulaire pour demander à l'ADIL 89 – ECFR de rappeler des usagers
  - Moyens traditionnels (téléphone / courriel / courrier)

Back-office (transmission des contacts)

- **Formulaire dédié aux <u>prises de rendez-vous</u> auprès de l'ADIL 89 (tous services)**
  - Utilisable par les partenaires, communes, MFS, ou les usagers directement
  - Liste tous les lieux et dates de permanences en fonction des sujets
  - Accessible à l'adresse ou QR code ci-dessous :
  - https://adil89.rdv.date/ (ou depuis le site web www.adil89.org)

Back-office (transmission des contacts)

Calendriers de permanences délocalisées téléchargeables sur le site de l'ADIL 89 (www.adil89.org)

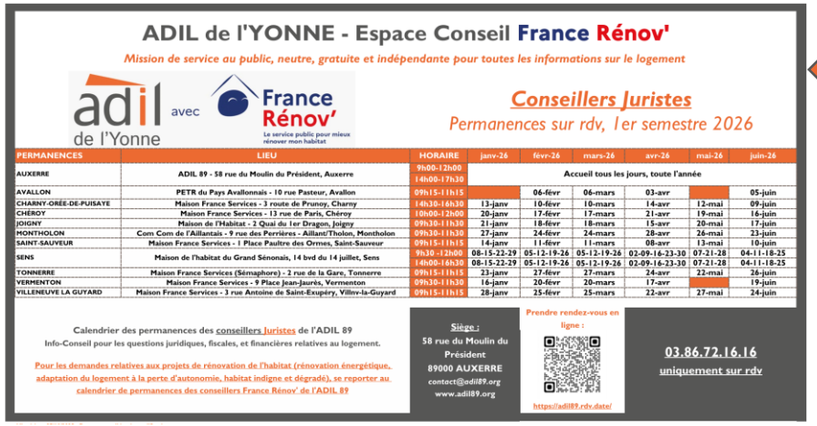

ADIL de l'YONNE - Espace Conseil France Rénov'

Mission de service au public, neutre, gratuite et indépendante pour toutes les informations sur le logement

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Conseillers Juristes

Permanences sur rdv, 1er semestre 2026

PERMANENCES	LIEU	HORAIRE	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26
AUXERRE	ADIL 89 - 58 rue du Moulin du Président, Auxerre	9h00-12h00	Accueil tous les jours, toute l'année					
		14h00-17h30						
AVALLON	PETR du Pays Avallonnais - 10 rue Pasteur, Avallon	09h15-11h15		06-févr	06-mars	03-avr		05-juin
CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE	Maison France Services - 3 route de Prunoy, Charny	14h30-16h30	13-janv	10-févr	10-mars	14-avr	12-mai	09-juin
CHÉROY	Maison France Services - 13 rue de Paris, Chéroy	10h00-12h00	20-janv	17-févr	17-mars	21-avr	19-mai	16-juin
JOIGNY	Maison de l'Habitat - 2 Quai du 1er Dragon, Joigny	09h30-11h30	21-janv	18-févr	18-mars	15-avr	20-mai	17-juin
MONTHOLON	Com Com de l'Aillantais - 9 rue des Perrières - Aillant/Tholon, Montholon	09h30-11h30	27-janv	24-févr	24-mars	28-avr	26-mai	23-juin
SAINT-SAUVEUR	Maison France Services - 1 Place Paultre des Ormes, Saint-Sauveur	09h15-11h15	14-janv	11-févr	11-mars	08-avr	13-mai	10-juin
SENS	Maison de l'habitat du Grand Sénonais, 14 bvd du 14 juillet, Sens	9h30-12h00	08-15-22-29	05-12-19-26	05-12-19-26	02-09-16-23-30	07-21-28	04-11-18-25
		14h00-16h30	08-15-22-29	05-12-19-26	05-12-19-26	02-09-16-23-30	07-21-28	04-11-18-25
TONNERRE	Maison France Services (Sémaphore) - 2 rue de la Gare, Tonnerre	09h15-11h15	23-janv	27-févr	27-mars	24-avr	22-mai	26-juin
VERMENTON	Maison France Services - 9 Place Jean-Jaurès, Vermenton	09h30-11h30	16-janv	20-févr	20-mars	17-avr		19-juin
VILLENEUVE LA GUYARD	Maison France Services - 3 rue Antoine de Saint-Exupéry, Villiers-la-Guyard	09h15-11h15	28-janv	25-févr	25-mars	22-avr	27-mai	24-juin

Calendrier des permanences des conseillers Juristes de l'ADIL 89
Info-Conseil pour les questions juridiques, fiscales, et financières relatives au logement.

Pour les demandes relatives aux projets de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, habitat indigne et dégradé), se reporter au calendrier de permanences des conseillers France Rénov' de l'ADIL 89

Siège : 58 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE contact@adil89.org www.adil89.org

Prendre rendez-vous en ligne : https://adil89.rdv.date/

03.86.72.16.16 uniquement sur rdv

Version conseillers Juristes

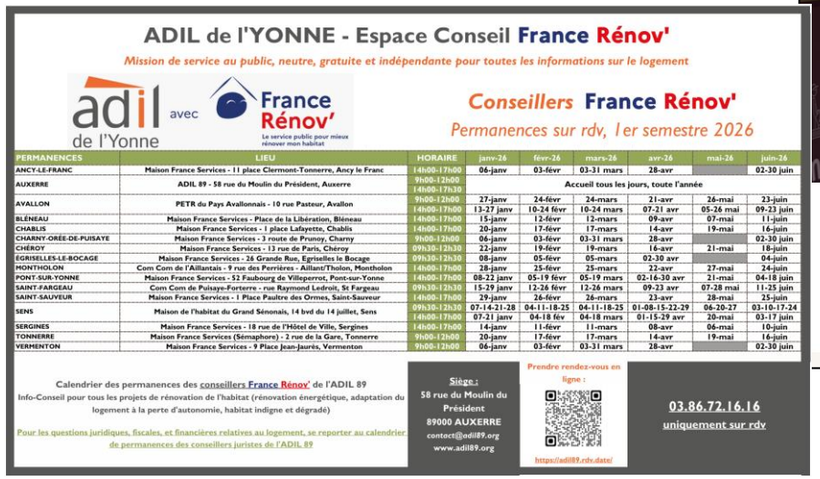

ADIL de l'YONNE - Espace Conseil France Rénov'

Mission de service au public, neutre, gratuite et indépendante pour toutes les informations sur le logement

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Conseillers France Rénov'

Permanences sur rdv, 1er semestre 2026

PERMANENCES	LIEU	HORAIRE	janv-26	févr-26	mars-26	avr-26	mai-26	juin-26
ANCY-LE-FRANC	Maison France Services - 11 place Clermont-Tonnerre, Ancy le Franc	14h00-17h00	06-janv	03-févr	03-31 mars	28-avr		02-30 juin
AUXERRE	ADIL 89 - 58 rue du Moulin du Président, Auxerre	9h00-12h00	Accueil tous les jours, toute l'année					
		14h00-17h30						
AVALLON	PETR du Pays Avallonnais - 10 rue Pasteur, Avallon	9h00-12h00	27-janv	24-févr	24-mars	21-avr	26-mai	23-juin
		14h00-17h00	13-27 janv	10-24 févr	10-24 mars	07-21 avr	05-26 mai	09-23 juin
BLÉNEAU	Maison France Services - Place de la Libération, Bléneau	14h00-17h00	15-janv	12-févr	12-mars	09-avr	07-mai	11-juin
CHABLIS	Maison France Services - 1 place Lafayette, Chablis	14h00-17h00	20-janv	17-févr	17-mars	14-avr	19-mai	16-juin
CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE	Maison France Services - 3 route de Prunoy, Charny	9h00-12h00	06-janv	03-févr	03-31 mars	28-avr		02-30 juin
CHÉROY	Maison France Services - 13 rue de Paris, Chéroy	09h30-12h30	22-janv	19-févr	19-mars	16-avr	21-mai	18-juin
ÉGRISELLES-LE-BOCAGE	Maison France Services - 26 Grande Rue, Egriselles le Bocage	09h30-12h30	08-janv	05-févr	05-mars	02-30 avr		04-juin
MONTHOLON	Com Com de l'Aillantais - 9 rue des Perrières - Aillant/Tholon, Montholon	14h00-17h00	28-janv	25-févr	25-mars	22-avr	27-mai	24-juin
PONT-SUR-YONNE	Maison France Services - 52 Faubourg de Villeperrot, Pont-sur-Yonne	14h00-17h00	08-22 janv	05-19 févr	05-19 mars	02-16-30 avr	21-mai	04-18 juin
SAINT-FARGEAU	Com Com de Puisaye-Forterre - rue Raymond Ledroit, St Fargeau	09h30-12h30	15-29 janv	12-26 févr	12-26 mars	09-23 avr	07-28 mai	11-25 juin
SAINT-SAUVEUR	Maison France Services - 1 Place Paultre des Ormes, Saint-Sauveur	14h00-17h00	29-janv	26-févr	26-mars	23-avr	28-mai	25-juin
SENS	Maison de l'habitat du Grand Sénonais, 14 bvd du 14 juillet, Sens	09h30-12h30	07-14-21-28	04-11-18-25	04-11-18-25	01-08-15-22-29	06-20-27	03-10-17-24
		14h00-17h00	07-21 janv	04-18 fév	04-18 mars	01-15-29 avr	20-mai	03-17 juin
SERGINES	Maison France Services - 18 rue de l'Hôtel de Ville, Sergines	14h00-17h00	14-janv	11-févr	11-mars	08-avr	06-mai	10-juin
TONNERRE	Maison France Services (Sémaphore) - 2 rue de la Gare, Tonnerre	9h00-12h00	20-janv	17-févr	17-mars	14-avr	19-mai	16-juin
VERMENTON	Maison France Services - 9 Place Jean-Jaurès, Vermenton	9h00-12h00	06-janv	03-févr	03-31 mars	28-avr		02-30 juin

Calendrier des permanences des conseillers France Rénov' de l'ADIL 89
Info-Conseil pour tous les projets de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation du logement à la perte d'autonomie, habitat indigne et dégradé)

Pour les questions juridiques, fiscales, et financières relatives au logement, se reporter au calendrier de permanences des conseillers juristes de l'ADIL 89

Siège : 58 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE contact@adil89.org www.adil89.org

Prendre rendez-vous en ligne : https://adil89.rdv.date/

03.86.72.16.16 uniquement sur rdv

Version conseillers France Rénov'

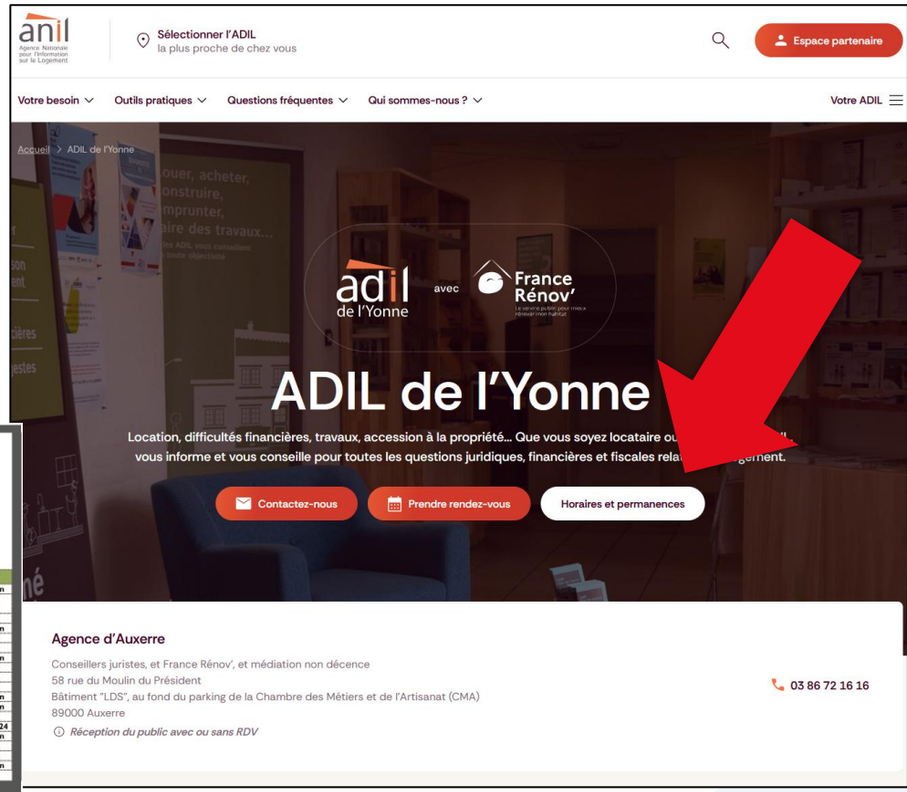

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Back-office (transmission des contacts)

- **Formulaire dédié aux lieux d'accueils pour demander à l'ADIL 89 de rappeler des usagers**
  - À utiliser par les MFS/mairies, ne pas transmettre aux usagers *(le cas échéant, orienter sur le site web de l'ADIL 89)*
  - Accessible à l'adresse ou QR code ci-dessous :
  - https://zfrmz.eu/kmUdU50AW1GcFKlxs8Q2

Demande de rappel (via MFS/Perms)

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Qualification de la demande

Merci de sélectionner ci-dessous le code postal et la commune sur laquelle se situe le logement concerné par la demande.

Si le logement faisant l'objet de la demande n'est pas situé sur l'un des codes postaux listées ci-dessus, merci de rediriger vers :

- *Pour la rénovation énergétique, à l'Espace Conseil FRANCE RENOV' de votre territoire (www.france-renov.gouv.fr)*
- *Pour toute autre demande relative au logement, à l'ADIL de votre territoire (www.anil.org)*

Code postal *

○ 89000 ○ 89100 ○ 89110 ○ 89113 ○ 89116 ○ 89120 ○ 89130 ○ 89140 ○ 89144
○ 89150 ○ 89160 ○ 89170 ○ 89190 ○ 89200 ○ 89210 ○ 89220 ○ 89230 ○ 89240
○ 89250 ○ 89260 ○ 89270 ○ 89290 ○ 89300 ○ 89310 ○ 89320 ○ 89330 ○ 89340
○ 89350 ○ 89360 ○ 89380 ○ 89390 ○ 89400 ○ 89410 ○ 89420 ○ 89430 ○ 89440
○ 89450 ○ 89460 ○ 89470 ○ 89480 ○ 89500 ○ 89510 ○ 89520 ○ 89530 ○ 89550
○ 89560 ○ 89570 ○ 89580 ○ 89600 ○ 89630 ○ 89660 ○ 89690 ○ 89700 ○ 89710
○ 89740 ○ 89770 ○ 89800 ○ Nièvre (58) ○ 58310 ○ Autre (hors 89/58)

Si le code postal n'est pas dans la liste : Sélectionner "autre" ou "Nièvre", puis Préciser les coordonnées postales en fin de formulaire (CP et Ville)

Commune du logement faisant l'objet de la demande *

-Sélectionner-

La demande concerne-t-elle un projet de rénovation énergétique d'un logement ? *

○ Oui ○ Non

Collaborateur demandé (facultatif)

-Sélectionner-

(Ne préciser un nom de collaborateur que s'il est explicitement demandé par le contact)

Informations sur la demande

adil de l'Yonne avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr / www.adil89.org

Page Facebook ADIL 89 - ECFR

- **Abonnez-vous à notre page Facebook**
  - Nous nous abonnons en retour
  - Relais facile d'informations
  - Republications de contenus nationaux (ANIL ou ANAH)

Note synthétique

Résumé / A retenir : Mission Conseil juridique et Mission Logement non décent

- **Types de demandes/besoins des administrés traitées par l'ADIL 89 – ECFR :**
  - **Problématiques juridiques ou réglementaires liées au logement** (droit de la location, droit de l'immobilier, droit de la copropriété, financement et fiscalité, …)
  - **Litiges locataires-propriétaires** dans les situations de non-décence du logement, pour les bénéficiaires CAF
- **Éléments à transmettre aux ménages**
  - **Plaquette ADIL 89** (dont adresse de prise de rdv en ligne) ou le site internet de l'ADIL 89
- **Mode de transmission des contacts**
  - Via e-mail, ou formulaire en ligne dédié aux demandes de rappel par l'ADIL 89 (délai de quelques jours à deux semaines)

Note synthétique

Résumé / A retenir : Mission Espace Conseil France Rénov' (ECFR)

- **Types de demandes/besoins des administrés traitées par l'ADIL 89 – ECFR :**
  - **Projets de rénovation des logements** en amont de leur réalisation, domaines rénovation énergétiques / maintien à domicile (autonomie) / lutte contre le logement indigne / copropriétés, demandes de financements/subventions, suspicion de fraude/démarchage, analyse de devis/factures, …
- **Éléments à transmettre aux ménages**
  - **Plaquette ECFR/ADIL 89** (dont adresse de prise de rdv en ligne et la liste des documents utiles pour leur rdv) ou le site internet de l'ADIL 89
  - Vigilance sur la fraude et le démarchage
- **Mode de transmission des contacts**
  - Via e-mail, ou formulaire en ligne dédié aux demandes de rappel par l'ADIL 89 (délai de quelques jours à deux semaines)

Merci pour votre attention

L'ADIL de l'Yonne – ECFR

58 rue du Moulin du Président 89000 AUXERRE

Tel: 03.86.72.16.16

Email: contact@adil89.org

Internet : **france-renov**.gouv.fr ou www.**adil89**.org

Prise de rdv en ligne dans un de nos 16 lieux de permanences : https://adil89.rdv.date/